



ABAFIM

SARL au capital de 50 000 € - 443 658 463 RCS Tarbes
Carte Professionnelle N° 2006 - 0 117 T délivrée par la Préfecture des Hautes - Pyrénées le 09/06/2006
TRANSACTIONS SUR IMMEUBLES & FONDS DE COMMERCE
16 Avenue de la Marne - 65 000 TARDES

Garantie Financière : QBE International Insurance Limited - 12 place Vendôme - 75 001 PARIS

*Reçu ce jour en main
minut propre le 31/12/2020*

*Reçu ce jour en main
propre le 31/12/2020*

OFFRE D'ACHAT

Le (s) soussigné (s) : *Anne-Éric LUGAS*

Demeurant : *Chemin des vignes 67220 ASTAFFORT*

Reconnaisant avoir visité le *31/12/20* à *11h* par l'intermédiaire de l'agence immobilière
ABAFIM, le bien **Mandat N° 24159**, ci-après désigné (désignation + adresse) :

*Haies 119 m² sur 1300 m² avec dépendance 63 m².
Section 05:506 05:503*

En vertu de quoi, il est fait par la présente offre d'achat ferme de ce bien aux conditions suivantes :

Prix net vendeur : *470 000* €
Commission d'agence : *35 000* €
Prix total honoraires inclus : *505 000* €

Le paiement se décomposera de la façon suivante :

- *5* % lors de la signature du compromis de vente soit la somme de *25 250* €
- le solde lors de la signature de l'acte authentique soit la somme de *478 000* €

A défaut d'acceptation par le vendeur dans un délai de 20 jours à compter de ce jour, cette offre deviendra caduque et ce dernier ne pourra prétendre à aucune indemnité de notre part.

Dans le cas où une condition suspensive (1) n'est pas réalisée, le présent document sera nul et non avenu, aucune des parties ne pouvant prétendre à une quelconque réparation.
D'autre part, nous reconnaissons avoir été informé que la loi nous autorise à demander l'annulation pure et simple, et sans justification, de cette offre dans un délai de 7 jours à compter de la date du présent document.

Cette requête sera obligatoirement adressée à : **ABAFIM - 16, Avenue de la Marne -**

65000 TARDES, par lettre recommandée avec accusé de réception.

L'acceptation de l'offre d'achat par le vendeur sera notifiée à l'acquéreur par lettre recommandée avec accusé de réception dans ce même délai de 20 jours, et sera réputée irrévocable pour les deux parties.

Fait à *LUXE*

Le *31 12 2020*

L'acquéreur,

(Lu et approuvé - Bon pour acceptation des présentes conditions)

*Lu et approuvé
Bon pour acceptation*

Pour ABAFIM

Le négociateur,

Loïc Le Guon

Loïc Le Guon

Le vendeur,

(Lu et approuvé - Bon pour acceptation des présentes conditions)

Lu et approuvé - Bon pour acceptation des présentes conditions

(1) Condition suspensive :

*... clause de substitution... auprès d'une
S.C.I.*

*Lu et approuvé
Bon pour acceptation*

[Signature]

[Signature]